

L'UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE

1) PRESENTATION GENERALE :

L'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), fédération sportive de l'Education Nationale pour les établissements du second degré, présente par son statut de type associatif et sa mission de service public une bivalence qui fait son originalité et sa force au sein de l'Ecole, mais également dans le cadre du mouvement sportif français et international.

Créée le 15 décembre 1977, l'UNSS s'est vu confier par un décret du 13 mars 1986 la responsabilité de gérer et de promouvoir le sport scolaire. Avec plus d'un millions de licenciés, elle est aujourd'hui la troisième instance fédération sportive en nombre d'adhérents.

Statutairement, l'UNSS poursuit plusieurs missions sur le plan sportif et éducatif garantissant à tous les jeunes l'accès à la pratique sportive, sous toutes ses formes, tout au long de leur scolarité. En remplissant sa mission de service public, l'UNSS prend en compte les enjeux éducatifs, le respect de l'éthique et les valeurs du sport par une pédagogie adaptée.

Par conséquent, en complémentarité du principe général de « sport pour tous » et dans la continuité de la loi de février 2005, l'UNSS entend mener des actions spécifiques en direction des élèves en situation de handicap et des animateurs des associations sportives (AS) à travers la pratique du sport partagé.

2) LES CHIFFRES DU SPORT PARTAGE A L'UNSS :

7160 LICENCIES UNSS EN SITUATION DE HANDICAP

154 EEA (Etablissements d'enseignements adaptés) affiliés à l'UNSS regroupent près de **1000 licenciés en situation de handicap** (IME= Institut médico-éducatif, IEM= Institut d'éducation motrice, ITEP = Institut thérapeutique éducatif et pédagogique, INJA= Institut national des jeunes aveugles, INJS = Institut national des jeunes sourds etc..).

En SEGPA = 3783 licenciés

En EREA = 579 licenciés

En ULIS = 9510 licenciés dont **1798 élèves en situation de handicap**

163 Jeunes officiels dont 111 certifications d'élève en situation de handicap.

3) OBJECTIF DU SPORT PARTAGE :

Les objectifs du plan de développement du sport partagé à l'UNSS s'organisent autour de 4 axes :

- a) *Le sportif*
- b) *Le développement & l'innovation*
- c) *La responsabilisation*
- d) *La formation*

a) LE SPORTIF :

- **Renforcer et multiplier les offres de pratiques accessibles à tous :**

*Un(e) référent(e) sport partagé (professeur d'EPS) par activité est nommé(e) afin de débiter ou de renforcer une pratique sport partagé dans les sports proposés à l'UNSS. Aujourd'hui l'UNSS renforce sa politique en faveur des élèves en situation de handicap grâce à la venue de 16 référent(e)s, mesure qui devrait se généraliser dans toutes les activités ces prochaines années.

Aujourd'hui 13 CF Sport partagé (contre 6 en 2014) 96 équipes contre 62 en 2014.

*Renforcer le championnat sport partagé multi-activité, (23 équipes à Anse l'année dernière contre 15 en 2014).

*Une affiliation simplifiée proposée aux établissements spécialisés : Affiliation à 80€, licences gratuites. CF annexe 1 page 14 http://unss88.org/wp-content/uploads/2015/09/LC-AFFILIATION-LICENCE_2015-2016.pdf

- **Les mesures au niveau de L'UNSS en local :**

*250 journées sont organisées autour du sport partagé et du handicap avec 50 activités pratiquées (Cross, Tir à l'arc, Sarbacane, Tennis de table, athlétisme, basket fauteuil parmi les activités les + pratiquées).

*Un accompagnement des services régionaux et départementaux dans la réalisation de leurs projets (L'UNSS Nationale aide à hauteur de 50 000€ les actions locales = Aide de 10 000€ de la FFH).

*La pratique inclusive fait partie de nos priorités pour 2016.

b) LE DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION :

- **Des partenariats pour des projets concrets :**

*Petit musclé = Festival Croizy (Vidéo lauréate du concours 2015 : AS Lycée Louis Armand de Chambéry http://www.dailymotion.com/video/x2jo86a_as-unss-remporte-le-concours-croizy_sport#from=embediframe)

*FFH = PARARIO 2016

*Prix éthique et handicap (Livret diffusé à l'ensemble de la structure).

*REVUE EPS = Ouvrage « HANDICAPS ET ACTIVITE PHYSIQUE »

- **L'amélioration des modes d'informations et de communications :**

* Commission mixte nationale, régionale et départementale

* Outils de diffusion : Unss.org / Wikisport / Opuss / Mailing Etc.

* Outils de communication : Revue équilibre, les réseaux sociaux (facebook, Sportmag...

- **Le renforcement des liens du local au national et entre les fédérations spécifiques :**

Désignation d'une personne ressource sport partagé / Acad.

- **Renforcement du lien entre l'UNSS et les fédérations spécifiques :**

* Invitations des contacts locaux dans les CMR et CMD,

* Echanges des coordonnées des personnes ressources entre les 3 fédérations

* Les conventions

c) LA RESPONSABILISATION : Vers une génération responsable

- **Valorisation du rôle de jeunes officiels (JO) sport partagé : 163 JO (Jeunes arbitres / JJ/ J. Reporter / J.Coach)**

* Multiplier les formations de Jeunes juges, Jeunes arbitres et de Jeunes coach en situation de handicap

* Création du livret JO Sport partagé

* Certification des JO lors du CF Sport partagé (obtention de 16 points au baccalauréat pour les jeunes certifiés de niveau national).

d) LA FORMATION :

- **Le développement des modules de formations :**

*Pour les enseignants d'EPS animateurs d'AS : 1ère formation nationale lors du Championnat de Fra Sport Partagé Multi-A à ANSE en Mai 2015 avec la participation d'une quinzaine d'animateurs d'AS et des interventions des 2 fédérations spécifiques.

*Une formation pour les enseignants par académie autour du sport partagé

*Pour les Jeunes arbitres et jeunes juges en situation de handicap et valide : (chiffres plus haut)